



Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

## Déclaration Pré-Limininaire

### Du Comité Social d'Administration FS (CSA.FS) « Territorial »

#### De la DTPJJ 21/71 du 12 09 2024

Madame La Présidente, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Vous nous convoquez pour un Comité Social d'Administration le 12 09 2024 sans avoir octroyé **les moyens nécessaires** aux représentant.es pour effectuer leurs missions dans des conditions raisonnables et acceptables. L'actualité très inquiétante de notre administration ne peut nous permettre décemment de répondre à cette convocation.

#### Toujours pas de moyens syndicaux

Depuis plusieurs mois, l'ensemble des organisations syndicales représentatives à la PJJ ont entamé un mouvement de boycott des instances du dialogue social sur le plan national et à tous les niveaux.

#### Une actualité catastrophique : Plan social inédit à la PJJ !

##### Suppression de postes de contractuels et « Gel » de postes de titulaires.

En plein cœur de l'été, **la suppression de centaines de contrats à la rentrée** provoque une crise sociale massive sans précédent dans notre institution. La plupart des collègues avaient l'assurance d'être reconduits au 1er septembre. **Quel mépris !**

**Ceux qui restent sont dans un état de malaise**: comment une institution de « PROTECTION » peut traiter aussi mal ces personnels et par conséquent ces usagers !? Quels messages donne-telle à notre société ? La détresse des jeunes et des familles a-t-elle un prix ?

Ces licenciements déguisés et surtout violents ont créé des départs soudains qui vont générer une réorganisation forcée des services au détriment des missions : les cadres demandent aux équipes de faire des propositions pour **fonctionner « en mode dégradé »** ou renoncer à certaines de nos missions.

Les missions de prévention de la délinquance, expo 13/18, les stages de citoyenneté, le nombre de jeunes accueillis dans les UEAJ, le développement du partenariat, de projets vont devoir être mis en veille le temps de....

**Suppression brutale de 30 à 40 % des dotations de fonctionnement.** Comment garantir l'exercice des missions dans ces conditions ?

Dans notre territoire, voici les conséquences :

**42 licenciements** secs et 19 contrats décalés en octobre ou plus tard (mais sans garantie)

STEMOI 21 : **4 ETP gelés** dont 3 éducateurs sur l'UEMO et un PT sur l'UEAJ

EPE : effectif d'éducateurs (UEHD et UEHC) n'est pas impacté, il n'y aura plus de renfort (-1ETP) ou de remplacement de congé maladie.

STEMOI 71 : **10 ETP gelés** (répartis sur les 4 unités).

CEF 21 : **4 ETP gelés** dont 1 RUE et 3 éducateurs.

Aucun remplacement de congés maladie ou de temps partiel.

Mise à mal ou disparition de la pluridisciplinarité sur plusieurs UEMO

Dans notre inter-région :

Report de l'ouverture de l'UEHD de Tours, suspension de l'expérimentation de l'EPE Bourgogne Ouest, suspension d'activité de l'UEAJ de Nevers..

**Pour toutes ces raisons, aujourd'hui, nous ne siégerons pas à cette instance.**

La tête sous l'eau, les professionnels qui ont survécus à ce séisme veulent encore y croire, défendre leurs missions de service public en se mobilisant partout en France, en alertant l'opinion publique. Il en est de l'avenir de notre société, nous ne pouvons faire des économies sur le dos de notre jeunesse et des plus précaires.

**Le SNPES, dans cette période tumultueuse, a malgré tout, la volonté de maintenir le dialogue social dans les instances bilatérales par le biais des audiences sur les sujets épineux du territoire.**

**Les élus.es du SNPES-PJJ/FSU**

**Au CSA Côte d'or/Saône et Loire.**